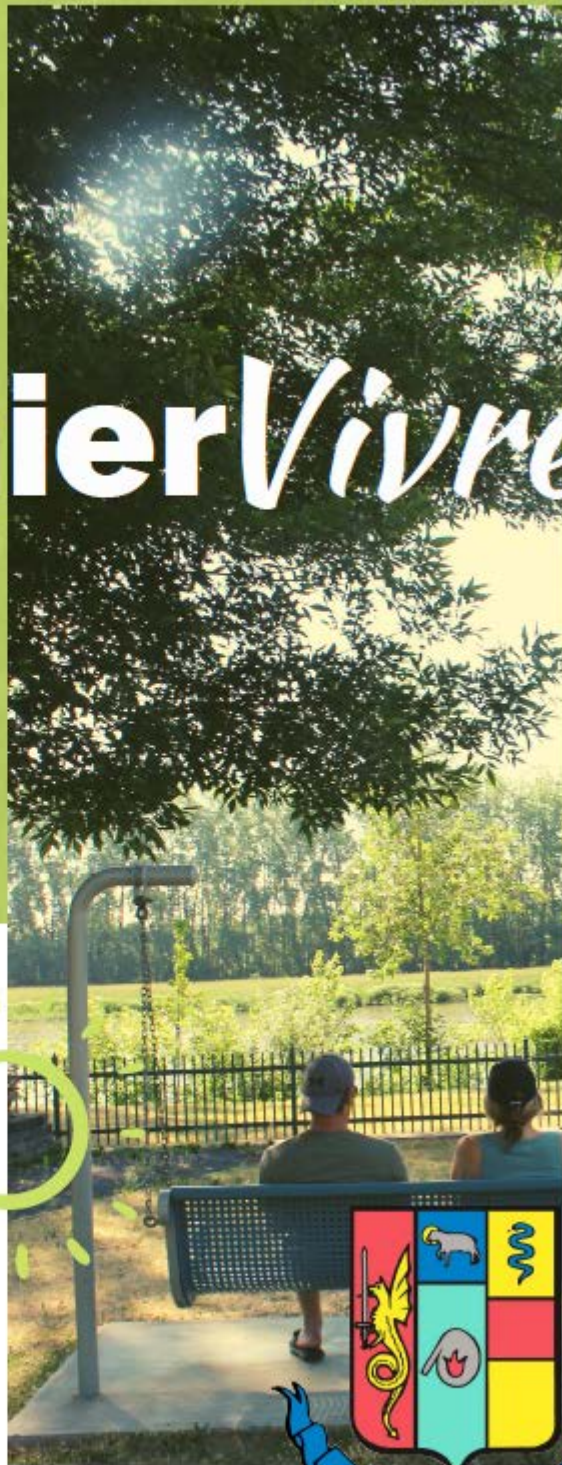


# Le Berthier Vivre

Été 2021

## Sommaire

- Mot de la mairesse → 2
- Actualités → 3
- Infos générales → 7
- Organismes → 11
- Loisirs → 12
- Culture → 14
- Règlement d'eau potable → 16





**Suzanne Nantel**  
Mairesse

Berthelaises et Berthelais,

Cette 3<sup>e</sup> édition de votre bulletin municipal coïncide avec le début de la saison estivale où un retour à la vie normale est à espérer après les derniers mois chamboulés par la pandémie. Nombreuses sont nos attentes pour retrouver le rythme de vie auquel nous étions habitués.

Malgré ce ralentissement, supporté par la direction générale de la Ville, le conseil municipal s'est concentré à la planification de projets en considérant l'évolution de la situation et la relance de notre vitalité car les enjeux et défis municipaux n'ont pas, quant à eux, diminués. Encadré et fort de la bonne situation financière de la Ville, à la suite des résultats de l'exercice financier de 2020 et des années précédentes, notre attention s'est portée sur la continuité du maintien de nos infrastructures, l'analyse de projets résidentiels et commerciaux et sur la planification de divers événements qui attendent le « go » de la Santé publique pour se voir réaliser.

L'annonce tant attendue de la reconstruction du pont de la Rivière Bayonne et celle tout récemment de l'octroi d'une subvention pour la construction d'un centre communautaire font aussi partie des dossiers dont les effets positifs auront des impacts sur la qualité de vie de notre population et sur lesquels vos élu(e)s municipaux ont travaillé à leurs réalisations.

Le dossier sur le recrutement des médecins, quant à lui, fait toujours l'objet de nos préoccupations et de celles des huit mairesses et maires des municipalités du pôle Berthier auprès du CISSS de Lanaudière ainsi que du bureau de notre députée.

Nous parlerons aussi bientôt de la planification des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire prévues en 2022.

À la lecture des divers sujets d'actualités de ce bulletin, vous constaterez que nous avons de plus mis en place les bases en appui à des dossiers comme la revitalisation du centre-ville et les programmes d'aide aux entreprises et aux citoyens par l'entremise de règlements qui ont été adoptés.

Les activités du camp de jour avec le retour du service de garde et certaines nouveautés pour le tennis et la piscine se retrouvent dans la section « loisirs » que je vous invite à consulter.

Je tiens aussi à vous adresser, tout particulièrement, un rappel de courtoisie quant au respect de la limite de vitesse dans nos quartiers.

Dans les mois à venir, la relance économique de notre Ville devrait prendre tout son sens et se faire sentir par le biais de la réalisation de nombreux autres dossiers sur lesquels le conseil municipal travaille et ce, toujours dans un souci de votre qualité de vie.

Bonne lecture et bon été à tous !



**Denis Darveau**  
Conseiller, district 1



**Claude Frappier**  
Conseiller, district 2



**Denis Perreault**  
Conseiller, district 3



**Sylvain Destrempes**  
Conseiller, district 4



**Isabelle Fontaine**  
Conseillère, district 5



**Alec Turcotte**  
Conseiller, district 6

*Suzanne Nantel*

## Le pont de la rivière Bayonne sera reconstruit

**Berthierville, le 21 juin 2021.** - La ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région du Bas-Saint-Laurent et députée de Berthier, Mme Caroline Proulx, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, est heureuse d'annoncer la reconstruction du pont qui enjambe la rivière Bayonne, sur la rue De Montcalm, à Berthierville.

Les travaux débiteront cette année et se poursuivront jusqu'en 2022.

« En priorisant cette année la reconstruction de ce pont, nous venons ainsi rétablir un axe routier important qui permet aux Québécoises et aux Québécois d'emprunter le chemin du Roy d'origine, cette route touristique qui sillonne les rives du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec. Ce lien stratégique pour le développement économique et touristique du secteur permettra également aux résidents et aux visiteurs de retrouver le magnifique centre-ville de Berthierville. »

- Caroline Proulx, ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région du Bas-Saint-Laurent

« La confirmation de la reconstruction du pont de la rivière Bayonne est une nouvelle très attendue et très appréciée par la population berthelaise, d'autant plus que l'ouverture du pont coïncidera avec les célébrations du 350e anniversaire de notre ville. »

- Suzanne Nantel, mairesse de Berthierville



### Faits saillants

Le coût du projet se situe entre 1 M\$ et 5 M\$.

Rappelons qu'en octobre 2008, le pont avait été fermé à la circulation après que le ministère des Transports eut décelé des faiblesses structurelles.

En septembre 2013, la travée centrale avait été démolie afin d'assurer la sécurité du site.

## Construction d'un centre communautaire au parc Laferrière

La Ville de Berthierville accueille avec enthousiasme l'annonce du soutien financier gouvernemental octroyé pour la nouvelle construction d'un centre communautaire. La somme de 711 200 \$ a été officialisée par voie de communiqué le 10 juin dernier. Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme, ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent et députée de Berthier, a communiqué cette contribution au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).

Selon Mme Laforest, « investir dans nos infrastructures collectives, c'est aussi investir pour la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. C'est donc une fierté de participer, à hauteur de 711 200 \$, à la construction de ce centre communautaire qui répondra aux besoins des gens de Berthierville. Ce lieu rassembleur contribuera assurément à la vitalité de la ville et deviendra un endroit prisé par les générations présentes et à venir. »

Le centre communautaire sera situé au parc Laferrière et remplacera l'ancien chalet des loisirs, dont la démolition donnera le coup d'envoi au projet. Le nouveau bâtiment, d'environ 3 000 pieds carrés, pourra être utilisé comme plateau d'activités culturelles et communautaires. Il comprendra une grande salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 140 personnes. La population et les organismes du milieu pourront bénéficier de cette nouvelle infrastructure qui répondra à un besoin essentiel de la collectivité. Mme Proulx abonde en ce sens: « Pour les gens de Lanaudière et pour la population de Berthierville, je suis très heureuse de la collaboration entre le gouvernement du Québec et la Ville, qui rend possible la construction d'un nouveau centre communautaire plus moderne et plus fonctionnel. Il fera sans équivoque le bonheur des résidents en devenant un lieu de créativité et d'entraide où de grands projets pourront être réalisés. »

Le projet évalué à 1,2 million sera financé en grande partie par l'aide financière obtenue ainsi que par l'appropriation de l'excédent non affecté (surplus) de la Ville. À la suite d'un appel d'offres public, la Ville a octroyé aux Entreprises Baillargeon & Coulombe inc. le contrat visant la démolition du bâtiment actuel et la construction du centre communautaire. La Ville est en attente de l'échéancier confirmant la date du début des travaux.



## Un nouveau module de jeux au parc Laferrière

La Ville de Berthierville est très fière de dévoiler une image du tout nouveau module de jeux qui sera installé au parc municipal Laferrière, situé près de l'aire de jeux d'eau.

Cette nouvelle installation colorée forme un superbe espace d'amusement. Chaque élément de la structure a été minutieusement sélectionné pour offrir des défis aux jeunes de 2 à 12 ans. Il répond ainsi à un besoin certain.

Dépendamment des délais des fournisseurs engendrés par la situation pandémique, nous espérons l'inauguration pour juillet 2021.



Merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage dans le cadre de la démarche d'élaboration d'une politique familiale pour la Ville de Berthierville.

Toutes vos réponses sont minutieusement colligées et analysées. Le processus suit son cours vers l'élaboration d'un plan d'action 2022-2025 pour améliorer la qualité de vie des familles.



## HÔTEL DE VILLE

### Horaire d'été

**Jusqu'au 8 octobre 2021**

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h 00

### Jours fériés à venir

24 juin | Fête nationale *Fermé*

2 juillet | Fête du Canada

6 septembre | Fête du travail



450 836-7035 poste 4005



[www.ville.berthierville.qc.ca](http://www.ville.berthierville.qc.ca)



<https://www.facebook.com/villederberthierville/>

## Recrutement de personnel électoral

La présidente d'élection de la Ville de Berthierville, Sylvie Dubois, est à la recherche de personnes disponibles, fiables et impartiales afin de remplir diverses fonctions de membre du personnel électoral en vue des élections municipales générales 2021.

Les personnes désireuses de travailler doivent remplir le formulaire à cet effet, même si elles ont déjà travaillé lors d'élections antérieures.

Inscriptions : [www.ville.berthierville.qc.ca/elections](http://www.ville.berthierville.qc.ca/elections)



## Programme cadet



Le programme cadet de la Sûreté du Québec a été reconduit pour l'été 2021. Jusqu'au 15 août, Alexis Asselin et Lucas Lemire effectueront des activités de surveillance et de prévention sur le territoire de Berthierville. Vous pourrez rencontrer ces deux futurs policiers notamment dans les quartiers et dans les parcs lors de leur surveillance à pied ou à vélo. Si vous les croisez, saluez-les!

## Le retour de la Patrouille verte



Pour une 6<sup>e</sup> année, le service Environnement de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-tray a mandaté une Patrouille verte qui s'assurera de la compréhension des bonnes pratiques en matière d'environnement par les citoyens. Sonia Champagne, Blandine Giusti et Félix Lapierre patrouilleront de la fin mai à la fin août.

Plus d'infos : [pverte@mrcautray.qc.ca](mailto:pverte@mrcautray.qc.ca).

## Paiement des taxes municipales

Prochains versements pour 2021:  
22 juin – 23 août – 22 octobre

Mode de paiements :

- ↘ Dans certaines institutions financières
- ↘ Par AccèsD (internet)
- ↘ Par chèques postdatés
- ↘ Comptant ou carte débit à l'hôtel de ville



## Permis de démolition



Depuis le 1er avril 2021, de nouvelles normes sont entrées en vigueur avec la mise à jour de la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives du Gouvernement du Québec. Si vous faites une demande de permis de démolition pour une propriété construite avant 1940, certains délais sont à prévoir.

Information : Guillaume Dumouchel, responsable de l'inspection et de l'urbanisme, 450 836-7035 poste 2512 ou [gdumouchel@mrcautray.qc.ca](mailto:gdumouchel@mrcautray.qc.ca)

## Politique de subvention borne électrique



Vous avez acheté et installé une borne de recharge électrique résidentielle? Avez-vous demandé votre demande de subvention de 100 \$ auprès de la Ville de Berthierville?

Consultez le site Web de la ville à la section <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/reglements-municipaux/> pour les critères d'admissibilité et le formulaire à compléter.

## Sensibilisation à la vitesse excessive

La Ville de Berthierville lance sa campagne « Lève le pied dans mon quartier! » afin de sensibiliser les automobilistes à diminuer leur vitesse sur le territoire. Votre contribution est nécessaire pour créer un environnement sécuritaire pour votre voisinage. La majorité des citoyens sont respectueux de la signalisation et nous vous en remercions. Pour votre sécurité et celle de tous les enfants, merci de respecter les limites de vitesse sur le territoire.



## Programme de subvention pour la rénovation de façades au centre-ville de Berthierville

Afin de susciter la revitalisation et l'embellissement du centre-ville, la Ville de Berthierville a adopté le 3 mai 2021, un programme de subvention pour la rénovation de façades. Ce programme a pour but d'encourager la rénovation et la restauration du cadre bâti du centre-ville de Berthierville. Il vise également à obtenir une amélioration des revêtements extérieurs.

Pour chaque bâtiment admissible, le montant de la subvention peut atteindre jusqu'à 10 000 \$ pour un bâtiment résidentiel et jusqu'à 15 000 \$ par bâtiment à vocation commerciale ou mixte.

Pour consulter la version intégrale du règlement :  
[www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/reglements-municipaux/](http://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/reglements-municipaux/)





## Programme d'aide aux entreprises

Depuis 2018, la Ville de Berthierville a adopté le règlement 942 dans le but de stimuler le développement et la création d'emplois dans l'industrie manufacturière. Les entreprises dont l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation des immeubles sont admissibles pourront obtenir un crédit de taxes équivalent à 50% du droit de mutation et/ou à un crédit équivalent à 100% de la taxe foncière sur la valeur ajoutée à la suite des travaux.

Pour consulter la version intégrale du règlement : [www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/reglements-municipaux/](http://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/reglements-municipaux/)



## Programme de vérification des avertisseurs de fumée

Dans l'optique de poursuivre ses actions de prévention tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray procédera à la distribution d'accroche-portes en lien avec son Programme de vérification des avertisseurs de fumée.

En quelques étapes bien simples, le SSI demande aux occupants de domiciles de vérifier l'état de leurs avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ainsi que de leur cheminée, le cas échéant.

Le SSI y présente également son programme pour les personnes qui nécessitent une aide particulière pour l'évacuation en cas d'incendie (PNAP). Ce dernier s'adresse aux personnes ayant une déficience particulière (intellectuelle, malentendant, non-voyant, personne handicapée et les personnes âgées ayant des problèmes de motricité ou autre).

Selon les préférences de l'occupant, l'accroche-porte peut être rempli et retourné par la poste ou il a l'option de le faire en ligne en se rendant au [www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca).

Pour plus d'information, il est possible de joindre l'équipe de prévention du SSI en composant le 450 836-7007 poste 2510.



SERVICE DE SÉCURITÉ  
INCENDIE  
MRC DE D'AUTRAY  
Division prévention  
[www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca)

**Une pile, moins cher qu'une vie!**

**Adresse:**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Municipalité:**

\_\_\_\_\_

Vous devez faire une vérification des points inscrits et nous retourner le formulaire dûment rempli dans les (7) jours suivant la réception.

**Contact:**

Je soussigné, confirme avoir fait la vérification des points mentionnés et que ceux-ci sont conformes.

Propriétaire  Locataire

Nom: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

# Comment se départir d'un appareil frigorifique de façon responsable?

Les appareils réfrigérants contiennent divers types d'halocarbures, des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ou sont de puissants gaz à effet de serre.

Pour éviter que ces substances se retrouvent dans l'atmosphère, les appareils réfrigérants en fin de vie doivent être gérés de façon écoresponsable. Ils ne doivent pas être déposés en bordure de rue.

La solution offerte aux citoyens de la MRC de D'Autray est d'aller porter gratuitement ces appareils aux écocentres.



## QUELS APPAREILS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS À L'ÉCOCENTRE?

Les appareils domestiques de réfrigération et de congélation :

- les réfrigérateurs,
- les congélateurs,
- les celliers réfrigérants,
- les refroidisseurs à vin,
- les distributeurs d'eau,
- les climatiseurs,
- les thermopompes,
- les déshumidificateurs.



Lors de l'achat d'un appareil réfrigérant, demandez au détaillant s'il peut reprendre votre vieil appareil!



Groupe d'entraide en Toube Amisè

### Vente de fin de saison à la friperie

19 et 20 août

0,50\$ chaque morceau

24 août collection  
automne



www.facebook.com  
/lhabilletout



*à surveiller!*

### Inscriptions saison 2021-2022



Cet été



www.hmberthier.com



Suivez-nous !



### Déclic Action

Programme GRATUIT pour la  
recherche d'emploi.



Prochain groupe  
le 16 août 2021



450-836-1079 poste 2



Comité régional pour la valorisation de l'éducation

### Lire en famille c'est amusant!

Devenez le héros de votre  
histoire en lisant en famille. De  
nombreux prix à gagner pour les  
6 ans et plus!



Du 13 mai au 15 août 2021



www.tonaventure.com

**Une multitude de services  
de soutien, de formation,  
d'activités de loisir et de  
sport vous est offerte par  
les organismes du  
territoire.**

**Découvrez-en quelques-  
uns ici chaque saison et  
consultez la page  
"organismes et  
partenaires" de notre site  
Internet pour la liste  
complète!**



Exercices de mise en forme  
pour aînés en plein air



Tous les vendredis dès le 25  
juin, de 10 h à 11 h



Parc Ste-Geneviève



Gratuit, sans inscription



450 836-7122

## Politique de dons et commandites

La Ville de Berthierville possède une politique de dons et commandites afin de soutenir les événements sportifs, culturels et sociaux, et les programmes communautaires se déroulant sur son territoire. Les organismes à but non lucratif peuvent recevoir un montant jusqu'à 1000 \$ pour la tenue de leur événement.

## Politique de prêt d'équipement

Dans le but d'aider les organismes à but non lucratif à réaliser leurs activités, la Ville de Berthierville peut également prêter gratuitement certains équipements et plateaux dont elle est propriétaire comme des parcs, tables, chaises, poubelles et signalisation.

Consultez le : [www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/politiques-municipales](http://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/politiques-municipales)

## Équipe aquatique 2021

L'équipe aquatique est une brigade de 5 surveillants-sauveteurs certifiés. Elles assurent la sécurité des baigneurs et animent les cours de natation.



**ALICIA**  
SAUVETEUR  
NATIONAL



**BÉATRICE**  
CROIX DE  
BRONZE



**DANA**  
SAUVETEUR  
NATIONAL



**KORALY**  
SAUVETEUR  
NATIONAL



**ÉMILIE**  
COORDONNATRICE  
SAUVETEUR NATIONAL

### COURS DE NATATION

ÉTÉ 2021

**Informations : 450 836-7035 poste 4005**

### Session de 6 cours

29 juin au 21 août 2021  
(Relâche du 20 au 24 juillet)



À la piscine municipale  
de Berthierville

*Eau chauffée!*

### Horaire adapté aux familles

- 💧 Certains cours pour adultes et pour enfants offerts en simultanée
- 💧 Pendant les cours préscolaire et junior 1 à 5, une partie de la piscine est réservée aux familles des participants (bain libre gratuit)
- 💧 Les enfants inscrits au camp de jour peuvent être reconduits à leur cours de natation Junior à 16 h 40 par notre personnel

### Préscolaire

4 mois à 5 ans

Découverte de l'eau et initiation à la nage pour la survie.

🕒 Mardi 18 h 00 à 18 h 30  
Ou  
Samedi 10 h 15 à 10 h 45

💰 55 \$

⚠️ Un parent doit être dans l'eau

### Junior 1 à 5

5 ans +

L'enfant doit pouvoir nager seul sur 5 à 15 mètres.

🕒 Mardi 16 h 40 à 17 h 30  
Ou  
Samedi 9 h 00 à 9 h 50

💰 55 \$

⚠️ Junior 1 et 2: Un parent doit être dans l'eau

Les niveaux des participants seront évalués par notre équipe aquatique lors du premier cours.

### Junior 6 à 10

5 ans +

Apprentissage progressif des habiletés aquatiques et des différents styles de nage.

🕒 Jeudi 16 h 40 à 17 h 30  
Ou  
Samedi 11 h 00 à 11 h 50

💰 55 \$

### Jeune sauveteur

8 à 12 ans

Initiation aux techniques de sauvetage.

🕒 Mardi 18 h 30 à 19 h 30

💰 55 \$

### Essentiel 1 et 2

Adultes et adolescents (13 ans +)

Perfectionnement des techniques de respiration, du crawl et dos crawlé.

🕒 Jeudi 16 h 40 à 17 h 30

💰 13 et 14 ans : 55 \$  
15 ans et + : 64 \$

### Aquaforme

Adultes (16 ans +)

Conditionnement physique sur musique entraînante. Le participant choisit l'intensité des exercices.

🕒 Mardi 18 h 30 à 19 h 30  
Ou  
Samedi 11 h 00 à 12 h 00

💰 60 \$

**Inscriptions du 14 au 25 juin 2021** 📍 à l'hôtel de ville (588, rue De Montcalm, Berthierville)  
Résidents de Berthierville uniquement. Places limitées. Horaire sujet à changement selon les inscriptions

# PISCINE MUNICIPALE

## BAINS LIBRES

25 juin au 15 août :  
tous les jours

20 au 29 août :  
Vendredi soir,  
samedi et dimanche

**Lundi** 14 h 00 à 16 h 30  
18 h 00 à 19 h 30

**Mardi** 14 h 00 à 16 h 30

**Mercredi** 14 h 00 à 16 h 30  
18 h 00 à 19 h 30

**Jeudi** 14 h 00 à 16 h 30  
18 h 00 à 19 h 30

**Vendredi** 14 h 00 à 16 h 30  
18 h 00 à 19 h 30

**Samedi** 13 h 00 à 16 h 30

**Dimanche** 13 h 00 à 16 h 30

## BAINS EN LONGUEUR

**Jeudi** 16 h 40 à 17 h 30  
**Dimanche** 11 h 00 à 12 h 00

### Carte piscine

L'accès à la piscine municipale est réservé aux résidents de Berthierville. Comme à l'été 2020, vous devrez présenter votre « carte piscine » pour avoir accès aux baignades. Elle est offerte gratuitement avec une preuve de résidence. Il est possible de vous en procurer plusieurs par famille. Disponibles dès maintenant à l'hôtel de ville!



*Nouveau!*  
**COURS DE TENNIS**  
ÉTÉ 2021

## Horaire et tarifs

Parents-enfants	3 à 5 ans	9 h à 10 h	52 \$ (par duo)
Mini-tennis	5 à 7 ans	10 h à 11 h	34 \$
Débutants junior	8 à 12 ans	11 h à 12 h	34 \$

Places limitées. Horaire sujet à changement selon les inscriptions.

### Session de 5 cours

Les samedis  
3, 10 et 17 juillet 2021  
7 et 14 août 2021  
Relâche les 24 et 31 juillet

Au terrain de tennis du parc Sainte-Geneviève

Inscriptions 14 au 25 juin 2021  
à l'hôtel de ville  
588, rue De Montcalm, Berthierville

Résidents de Berthierville  
uniquement

**Pas de raquette?**  
Pas de problème!  
Un prêt est possible sur place!



Voici l'équipe d'animation estivale qui accueillera près de 100 berthelais de 5 à 12 ans au camp de jour, du 28 juin au 13 août 2021!



*Les*

## La ruche d'art mobile

En partenariat avec le Musée d'art de Joliette, la Ville organise une Ruche d'art au parc Laferrière. Venez seul ou en famille, laissez libre cours à votre création artistique. Explorez librement le dessin, la peinture, l'estampe, le collage, le moulage et bien plus encore!

L'activité est offerte en continu pendant 3 heures. Les participants peuvent arriver et quitter quand bon leur semble.

Afin d'assurer la sécurité des participants, cet événement se tiendra dans le respect des mesures prescrites par la Santé publique.

☑ Samedis 26 juin  
et 28 août 2021  
(remis au lendemain  
en cas de pluie)

🕒 10 h à 13 h

📍 Parc Laferrière,  
près de l'aire de jeux d'eau

💰 Gratuit et sans inscription



MUSÉE D'ART DE JOLIETTE



## 3 nouveaux Croque-livres à Berthierville!



La Ville de Berthierville a récemment adopté 3 Croque-livres! Donnez ou prenez un livre en libre accès dans un parc public près de chez vous! Il n'est pas nécessaire de rapporter votre livre dans un Croque-livres.

Initiative de la Fondation Lucie et Andrée Chagnon, ces petits «monstres» de bois sont des boîtes de partage de livres. Découvrez-les près du bâtiment de la piscine municipale au parc Laferrière, à l'extérieur de la bibliothèque et au belvédère Jacques-Lavallée.

# UMN

BERTHIERVILLE

Cette série d'ateliers gratuits s'adresse aux citoyens de tous âges et de tous horizons, désireux de développer leurs aptitudes artistiques en photographie. Vous apprendrez, entre autres, les principes de base de la composition d'une image, le langage de la photographie et comment l'interpréter.

Atelier 1 : Mardi 29 juin de 18 h 30 à 20 h 30

Atelier 2 : Mardi 6 juillet de 18 h 30 à 20 h 30

Atelier 3 : Mardi 3 août de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Ateliers présentés en ligne sur Zoom

Inscription à Evelyne Vincent  
evincent@mrcautray.qc.ca





## Ma tente à lire

En été, les livres sortent de la bibliothèque et rejoignent les enfants au parc! Les enfants et leurs parents sont invités à s'installer sous la tente pour lire ou feuilleter des albums, des romans et des bandes dessinées.

Rencontrez notre coordonnatrice de la bibliothèque, Sylvie Francis, qui partagera ses coups de cœur et sa passion pour la lecture!

☑ Samedis - 26 juin et 28 août 10 h à 12 h

📍 Parc Laferrière

⚠ Activité annulée en cas de pluie



## Le Club de lecture d'été TD

Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme de lecture estival au Canada. Il est destiné aux enfants de tout âge, peu importe leurs goûts et leurs aptitudes.

Son objectif : permettre aux enfants d'associer lecture et plaisir afin qu'ils aiment lire toute leur vie. La Bibliothèque de Berthierville fait partie des 2 000 bibliothèques publiques canadiennes offrant ce programme de lecture.

Tous les enfants de 5 à 12 ans de Berthierville sont les bienvenus! Vos enfants sont inscrits au camp de jour 2021? Ils auront la chance de participer pendant les activités régulières du camp de jour.

Infos et inscriptions : 450 836-7035 poste 4023

Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2021

Rejoignez-nous  
sur le Sentier  
des contes du  
Club de lecture  
d'été TD

Lisez une histoire en  
plein air en vous promenant  
au fil des pages!



## Découvrez le sentier des contes!

Dans le cadre du Club de lecture d'été TD, la bibliothèque de Berthierville exposera « sentier des contes » du 3 juillet au 4 septembre 2021.

Laissez-vous tenter et lisez le livre Les hauts et les bas d'Amanda, d'Ashley Spires sur les 20 panneaux installés au parc Laferrière.



# Règlement relatif à la consommation d'eau potable

**Le règlement d'arrosage doit être respecté**

**EN TOUT TEMPS,**

**même en dehors des périodes de canicules**

En appliquant l'ensemble des consignes, vous contribuez à une saine utilisation de l'eau potable. Vous évitez ainsi l'obligation pour la Ville d'appliquer des mesures supplémentaires plus strictes que le règlement lui-même. Si la consommation globale est excessive et atteint la capacité maximale de traitement de l'eau, la Ville se verra dans l'obligation d'imposer des restrictions dont, entre autres, l'interdiction d'arrosage.

## ARROSAGE MANUEL

Désigne l'arrosage avec un boyau tenu à la main

L'arrosage manuel d'un jardin, potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre ou d'un arbuste est permis en tout temps

## SYSTÈME D'IRRIGATION AUTOMATIQUE

Appareil actionné automatiquement, y compris les appareils électroniques ou souterrains. Référez-vous au règlement intégral pour une définition explicite.

L'arrosage par système d'irrigation automatique est permis uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi

## ARROSAGE MÉCANIQUE

Appareil devant être mis en marche et arrêté manuellement, sans devoir être tenu à la main pendant l'utilisation.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes végétaux par aspergeurs amovibles (*sprinklers*) ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants:

Adresses paires  
jours dont la date est un chiffre pair

Adresses impaires  
jours dont la date est un chiffre impair

## NOUVELLE PELOUSE

L'arrosage d'un nouveau gazon en plaques (tourbe) est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Il est permis, de manière exceptionnelle, d'arroser tous les jours une nouvelle pelouse ou un nouvel aménagement paysager tous les jours, de 20 h à 23 h, pour une période de 15 jours, peu importe le numéro civique de la résidence.

## LAVAGE DES VÉHICULES

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à condition d'utiliser un sceau ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

## LAVAGE EXTÉRIEUR

Le lavage des entrées, des trottoirs, des patios et des murs extérieurs est toujours interdit du 16 juin au 31 août.

## PISCINE ET SPA

Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6 h à 20 h. Il est toutefois permis d'utiliser en tout temps l'eau de l'aqueduc lors du montage d'une nouvelle piscine ou d'un nouveau spa.